



ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussignée, Madame ABAB Inès, responsable de formation chez WEDGE INSTITUTE certifie que :

Monsieur BELLOULOU EZECHIEL, né le 23/05/1985

A suivi avec succès une formation intitulée :

AMIANTE SOUS SECTION 4 –encadrant de chantier

Comprenant le module suivant :

Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante

AMIANTE - encadrant de chantier

Le contenu de la cette formation est conforme aux prescriptions fixées dans les annexes techniques de l'arrêté du 23 février 2012, applicable au 7 Mars 2012 et abrogeant l'arrêté du 22 décembre 2009.

Cette formation permet de se conformer aux obligations réglementaires de la sous-section 4 du code du travail (article R.4412-144)

Durée totale de la formation : 30 heures

Dates de formation : DU 25/02/2019 AU 01/03/2019

Je soussigné Mr. FURLANETTO Bruno, formateur en amiante atteste sur l'honneur la sincérité des éléments cités ci-dessous

Fait à PARIS, le 04/03/2019

Mme ABAB INES
Responsable formation